# INSCRIPTION AUX 49e JBP ET AUX SESSIONS DPC / MODE D'EMPLOI

Les Journées de Biologie Praticienne vous donnent l'opportunité de **valider un programme DPC en 2015** (il est toutefois possible de s'inscrire aux JBP sans s'inscrire au DPC) .

**Trois programmes sont proposés,** avec les Journées comme étape présentielle, aussi, vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul, à préciser lors de l'inscription.

## INSCRIPTION AUX JBP

**Tous les biologistes doivent s'inscrire aux JBP auprès des Éditions Orion**

- Complétez et envoyez le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement.
- Pour les libéraux et les centres de santé qui souhaitent valider leur DPC, établir 2 chèques séparés, un chèque de 300 € pour les droits d'inscription (caution) et un deuxième pour le déjeuner et/ou le forfait vidéos.
- Pour les autres statuts, un seul chèque suffit.

## INSCRIPTION AUX SESSIONS DPC

**Pour les biologistes des hôpitaux et des ESPIC (ex PSPH) et les salariés de LBM, il n'y a aucune démarche supplémentaire à faire.**

**Les biologistes libéraux et des centres de santé étant pris en charge financièrement par l'OGDPC, ils doivent impérativement créer leur compte sur le site www.mondpc.fr, puis sélectionner le programme DPC choisi.**

Grâce à cela, les frais d'inscription seront payés par l'OGDPC (selon le solde de leur forfait DPC individuel).

Leur chèque de 300 € servant de caution leur sera rendu par les Éditions Orion, après vérification de leur participation effective à l'ensemble du programme (questionnaire rempli et présence aux Journées). Ils recevront, de plus, de l'OGDPC, une indemnité forfaitaire pour les frais annexes et de remplacement.

### 1. Création du compte personnel

- **Connectez-vous sur : https://www.mondpc.fr/**
- Sur la page d'accueil, cliquez sur **Créer votre compte maintenant**
- Dans la fenêtre d'inscription, choisissez **En activité** et dans le menu déroulant Mode d'exercice **Libéral** ou **Salarié centre de santé**
- Répondez **OK** au message s'affichant dans la fenêtre
- Apparaît la fiche d'inscription **INFORMATIONS PERSONNELLES** : tous les items portant un * sont à renseigner
- **Renseignez le N° RPPS** (inscrit sur votre carte professionnelle ou sur l'annuaire du site de votre Conseil de l'Ordre) **ou le N° ADELI**
- Remplissez ensuite la fiche d'**INFORMATIONS PROFESSIONNELLES** puis **validez.**

### 2. Inscription à un programme n°16891500001, n°16891500002 ou n°16891500003 (49e JBP 4-5 décembre 2015)

- Maintenant que votre compte est créé, cliquez sur **Recherche programmes** dans le menu à gauche de l'écran
- Dans la fenêtre **RECHERCHER UN PROGRAMME**, il suffit de renseigner le champ **Titre du programme** en entrant **biologie praticienne**
- **La liste des programmes** apparaît en bas de page
- Cliquez sur un des programmes des 49e JBP pour pouvoir vous inscrire.

*Une fiche pratique détaillée est disponible sur le site www.feuilletsdebiologie.fr*

Informations : Ludivine Claude - editions-orion@orange.fr Tél. : 09 71 57 75 65 / Fax : 09 70 61 09 29 / Formation professionnelle : déclaration d'activité formation continue : 11 92 192 12 92